

Publié le 5 septembre 2024

A Colmar, la gestion des eaux pluviales expliquée via un showroom

La Colmarienne des eaux a inauguré, le 19 juin dernier, un showroom, destiné à être, selon les propres termes de la Spl, « un espace pédagogique des techniques de gestion des eaux pluviales en milieu urbain ». Il s'agit d'une première du genre dans le Grand Est.



Les spécialistes du domaine le confirmeront : le temps du tout-à-l'égout est révolu. **Place désormais à une nouvelle gestion des eaux pluviales en milieu urbain.** A Colmar, « l'unitaire est encore très présent, provoquant des rejets majeurs d'effluents dilués dans les cours d'eaux », explique **l'adjoint au maire en charge du dossier, Michel Spitz.** Ainsi, **plus de 5 % des eaux véhiculées dans les réseaux finissent leur course dans les milieux naturels.** Et le véhicule de ces eaux-là est la pluie. C'est donc sur cette dernière qu'il faut agir.

Un espace pédagogique de plus de 1 000 m²

La démarche portée par la **Colmarienne** est transverse : la gestion intégrée concerne l'aménagement urbain, la conception des infrastructures vertes ainsi que la conservation des sols. La Spl lance une initiative originale : **l'ouverture récente d'un espace de présentation des techniques de gestion de ces eaux pluviales s'étendant sur plus de 1 000 m².** Il est destiné aux élus, services techniques de communes, entreprises, promoteurs, lotisseurs, architectes, maîtres d'œuvre ; les scolaires peuvent aussi y être conviés. Une trentaine d'ouvrages et de revêtements y sont exposés, l'objectif étant de comprendre comment fonctionne la gestion intégrée des eaux pluviales en milieu urbanisé.

Un showroom divisé en quatre pôles

Thomas Duhal, chargé de mission eau pluviale à la Spl Colmarienne des Eaux, présente ce showroom atypique, « divisé en quatre pôles ». Le premier met en lumière l'infiltration des eaux pluviales grâce à une gestion de solutions fondées sur la nature (toitures végétalisées, arbres de

pluie, noue végétalisée, jardin de pluie, ... déjà présents sur des aménagements de voirie du territoire colmarien). Le deuxième pôle fait référence à toute une gamme de revêtements reposants pour différents procédés (résines poreuses, béton végétalisé, béton poreux, dalles en gazon et divers enrobés poreux). Le troisième pôle est destiné aux ouvrages de prétraitement avec la présentation d'un décanteur hydrodynamique, et de caniveaux épuratoires. Enfin, le dernier pôle présente une gestion des eaux pluviales par la mise en place de techniques enterrées telles que le puits d'infiltration, tunnel d'infiltration ou encore un module de structure alvéolaire ultra légère.

L'aménagement doit se mettre à la page

« L'infiltration des eaux pluviales est obligatoire dans les permis de construire », insiste **la première adjointe Odile Uhrich-Mallet**. **Le maire Éric Straumann** se félicite de son côté de l'efficacité des noues, installés quasi-systématiquement dans les voies en réfection. Cette batterie de solutions novatrices permet de contenir les inondations ainsi que les coûts qui en découlent ; elles préservent aussi les équipements et infrastructures subissant les dommages des eaux de pluie. **L'agence de l'eau Rhin-Meuse soutient l'initiative du showroom, une première dans le Grand Est.**

Par Stéphane MENU